

ÉNERGIE : UNE FACTURE LOURDE POUR LES MÉNAGES ET LA VILLE



Yasmina Attaf

L'inflation qui obère le pouvoir d'achat des ménages modestes touche aussi les villes. En effet, seules les petites communes sont éligibles aux tarifs réglementés et peuvent bénéficier de bouclier tarifaire qui limite la hausse à 4%.

Il faut élargir cette possibilité à toutes les communes.

Elles font faces seules et sont prises dans des injonctions contradictoires permanentes : nous devons limiter la hausse de nos dépenses tout en devant assumer des charges croissantes. La facture énergétique va au moins doubler pour la Ville.

Les Genevillois paient aussi le prix fort de l'énergie et les témoignages d'augmentation de leurs factures sont nombreux. Heureusement, le choix de construire une chaufferie biomasse à Gennevilliers, principalement alimentée par de l'énergie biomasse, permet de maîtriser le prix de production de chaleur malgré l'inflation actuelle des prix du gaz. L'électricité a doublé.

Les discours sur la responsabilité collective en matière d'économie d'énergie sont insupportables pour une ville populaire comme la nôtre. Nous engageons des travaux pour lutter contre les déperditions de chaleur dans les bâtiments communaux, dans les logements, pour prendre notre part à la transition écologique. Les familles se serrent la ceinture.

Les discours déconnectés de nos gouvernants sont d'autant plus insultants quand ils refusent dans le même temps de taxer les super profits des entreprises de l'énergie qui font des bénéfices records.

Lors du dernier conseil municipal, la Ville a réclamé de sortir le gaz et l'électricité du marché de l'énergie et la mise en place d'un bouclier tarifaire pour les collectivités, comme son extension pour nos concitoyens.

TAXER LES SUPERPROFITS : UN IMPÉRATIF DE JUSTICE, ÉCOLOGIQUE...



Christophe Bernier

... et économique !

Face à un gouvernement qui creuse avec un cynisme sans précédent les inégalités, le parti socialiste demande que les bénéfices exceptionnels réalisés par les grandes entreprises du fait de la crise soient taxés pour aider celles et ceux qui subissent cette même crise. C'est pourquoi une proposition de loi pour l'organisation d'un référendum a été déposée à l'Assemblée nationale.

Le contenu de cette proposition de loi est le suivant :

- faire contribuer les sociétés redevables de l'impôt sur les sociétés dont le chiffre d'affaires est supérieur à 750 millions d'euros et dont le résultat imposable est supérieur ou égal à 1,25 fois le résultat imposable moyen des exercices 2017, 2018 et 2019

- ce seuil de 750 millions d'euros de chiffre d'affaires permettant de taxer les seules grandes entreprises, le plus souvent multinationales (sans cibler les TPE et PME)
- mise en place d'une contribution progressive avec trois taux, de 20% et 33%.

Le produit de cette contribution (estimé entre 15 et 20 milliards d'euros) permettrait, outre une juste redistribution économique et sociale des richesses créées, le renforcement des moyens de nos services publics de proximité, une meilleure protection de nos concitoyens face aux effets des crises que nous traversons et le financement des grands investissements nécessaires pour répondre aux défis écologiques et énergétiques.

groupe.socialiste@ville-genevilliers.fr
01 40 85 63 56

UN RÉCIT POUR UNE HUMANITÉ



Délia Toumi*

Bruno Latour invitait en 2021 à se laisser guider par l'art pour faire face à ce qu'il nommait une « nouvelle consistance du monde ». Il mettait en valeur le rôle des artistes face à un monde incapable d'assumer son empreinte écologique. Le recours à des ordres de grandeur pour décrire usages et abus des ressources de toute une année en quelques mois, sont autant d'images parlantes pour le citoyen que de projections qui inquiètent et occupent le politique. L'artiste, lui, a cette capacité à créer un lien matériel concrétisé par son œuvre entre le nouvel ordre du monde et la société. Bruno Latour parlait bien souvent d'anticipation par l'art d'une situation de crise. La crise sanitaire a mis en valeur l'urgence nécessaire de replacer le groupe au centre, pour faire d'un groupe anonyme un collectif engagé. Les artistes rendent compte du nouvel ordre du monde, par une œuvre qui devient collective dès lors qu'elle est abandonnée aux sens de son public.

La disparition de Bruno Latour nous pousse à questionner cette urgente nécessité de, avant de les multiplier, au moins se donner les moyens de créer les connexions entre les aspirations plurielles de la communauté scientifique, de la communauté artistique, et de la communauté des citoyens « ordinaires ». Tous les instruments et les outils propres à chacune de ces communautés, à commencer par les voix des citoyens, peuvent donc devenir une voie pour dessiner les contours d'un monde nouveau. Dans lequel nous aurions appris à tirer parti de l'enfermement d'un confinement qui a rendu encore plus sensibles la délicatesse et la fragilité du vivant anticipées par l'art. Dans lequel nous aurions imaginé les gestes barrières contre le retour au productivisme aveugle d'avant-crise. Dans lequel nous nous serions émus de l'état de Gaïa, et aurions choisi d'agir pour atterrir sur cette nouvelle Terre en maîtrisant mieux ce dont on vit, ces territoires dont on dépend.

* D'après une lecture de B. Latour par A. D-Léon

**Sociologue, anthropologue et philosophe français, mort le 9 octobre 2022 à l'âge de 75 ans à Paris, source d'inspiration pour une nouvelle génération d'intellectuels, d'artistes et de militants soucieux de remédier au désastre écologique.

CONTRIBUTION NON PARVENUE

SOUTIEN AU MAIRE DE STAINS APRÈS LES AGRESSIONS RACISTES

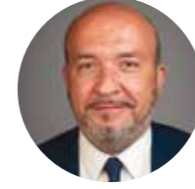


Christelle Nedelec

Nous publions ici un communiqué de Nasser Lajili, ancien élu :

Je tiens à apporter mon complet soutien à la municipalité de Stains et à son maire Azzedine Taïbi qui ont été la cible d'une agression raciste ignoble le 8 octobre. Il s'agit d'un acte revendiqué par l'Action Française qui est un groupe de l'extrême-droite française. Mais ce n'est pas un acte isolé contre la ville de Stains car il fait suite à d'autres provocations dans le même esprit, visant à stigmatiser des populations auxquelles il est reproché des patronymes, des teintes d'épidermes ou des convictions religieuses que ces gens ne supportent pas. Il faut que les responsables de ces actes injurieux et d'incitation à la haine raciale soient identifiés, jugés et sanctionnés par les tribunaux compétents de la République. Tous les élus républicains doivent porter cette exigence de justice et la solidarité nécessaire avec la Ville et les habitants de Stains.

DISTRIBUTIONS DE PANIERS ALIMENTAIRES POUR NOURRIR...



Ahcen Meharga

... une ambition politique...

Le samedi 24 septembre 2022, pour la énième fois, l'équipe municipale a organisé « en grandes pompes », à la salle des fêtes, une distribution de paniers alimentaires sous les auspices de la solidarité.

En fait, la Municipalité s'est inspirée de la distribution de colis alimentaires, en partenariat avec l'association genevilloise « Nouvelle Optique », que nous avions initiée en mai 2020, pour aider nos concitoyens durant la période de Covid 19.

Mais cette distribution, décentralisée dans chaque quartier pour être en proximité, était clairement associative, car elle a pu se réaliser grâce à la contribution financière directe de nos membres.

Nous savons donc qu'il y a d'autres possibilités d'aide et nous y travaillerons à l'avenir.

À première vue, rien à redire à l'« initiative » municipale à part : bravo et merci.

Cependant, la mise en scène, le décorum, l'opération de communication, y compris à grands renforts de posts sur les réseaux sociaux après la distribution, ne peuvent que ternir lourdement l'action.

Je m'explique : bien entendu qu'une collectivité locale se doit de venir en aide à ses concitoyens les plus en difficultés.

Mais, il y a des façons de faire plus discrètes que de contraindre des personnes, dans le besoin, à venir faire la queue au grand jour, un samedi en début d'après-midi.

Ne pas avoir les moyens de subvenir, comme il se devrait, à ses besoins alimentaires essentiels est une atteinte à l'estime de soi et une blessure difficile à assumer.

La déontologie politique veut que ce type de situation soit traitée avec discernement et dans le strict respect de l'intimité de chacun-e.

Alors, Monsieur le Maire : lorsque l'on est véritablement un homme animé par des valeurs de Gauche, on ne rajoute pas de l'indignité à l'indignité.

Ça doit être cela votre « Invention d'un Nouvel Art de Vivre Populiste » !

COL ROULÉ VERSUS POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE



Philippe Hallais

« Gouverner, c'est prévoir » nous dit-on. Encore faut-il que nos dirigeants aient les compétences adéquates.

Ainsi, premier exemple : il a été décidé en 1983 de porter la retraite à 60 ans sans se préoccuper du fait que l'espérance de vie à l'époque augmentait et sans aménager les carrières longues (tirant une balle dans le pied du système par répartition). Cerise sur le gâteau : il n'a pas été pris en compte les complémentaires du privé (dont les règles appliquent encore à ce jour les pensions sur la base d'un départ à 65 ans). Cette situation n'est toujours pas résolue 40 ans après.

Deuxième exemple : le gouvernement a fermé les 2 réacteurs de 900MW de Fessenheim en février et juin 2020. En septembre 2020 un risque de black-out (effondrement du réseau) est apparu et la France a dû acheter en catastrophe de l'électricité à l'Allemagne à un taux prohibitif, laquelle électricité était produite par des centrales au charbon ! Nos dirigeants se rengorgent de l'installation d'éoliennes, alors même que l'expérience allemande d'utilisation de ces énergies prétendues renouvelables s'avère un fiasco gigantesque. Cette situation s'aggrave actuellement du fait que la force des vents en Europe occidentale en 2021 a été à son plus bas niveau depuis 40 ans, entraînant une réduction moyenne de 27% de la production énergétique des éoliennes. Ces données, réalisées par le programme spatial Copernicus, montrent que cette tendance de baisse de la force des vents serait durable.

Les citoyens attendent du gouvernement des actions :

- Assurer les besoins en énergie avec des coûts corrects et une disponibilité totale : prix trop élevés et coupures d'énergie 2 heures par jour nous menacent.

- Traiter notre indépendance énergétique et à tout le moins prendre des dispositions pour une pluralité de fournisseurs.

- Bâti un plan d'urgence pour l'énergie nucléaire : priorité à l'entretien et la révision des centrales actuelles laissées en déshérence par une partie de la gauche.

- Envisager d'une part la construction de centrales nouvelles (EPR et micro centrales) et d'autre part reprendre les études du programme Astrid arrêtées en 2019 pour des réacteurs de 4^e génération plus sûrs et qui utiliseront les déchets des précédents réacteurs et l'uranium 238 dont les énormes ressources terrestres (100 fois celles de l'uranium 235) permettraient d'assurer la production d'électricité pour des millénaires.

Ces tâches ambitieuses exigent plus que la formulation infantilisante d'inciter à « porter un col roulé ». Mais perçoit-on une quelconque ambition dans le gouvernement actuel ?

LES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL S'EXPRIMENT...

NOVEMBRE 2022

LES CONTRIBUTIONS PUBLIÉES DANS CES PAGES N'ENGAGENT PAS LA RÉDACTION DU SITE DE LA VILLE